

Les indices de la semaine :

Climatologie

Choux :

Mouche du chou :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Altises :	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pucerons :	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cécidomyie	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Choucas, pigeons...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Artichauts :

Pucerons verts :	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pucerons noirs :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mildiou :	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Salades :

Pucerons :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Noctuelle :	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tip burn :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mildiou :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Botrytis/Sclérotinia :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Carotte :

Mouche de la carotte :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
------------------------	-----------------------	-----------------------

Oignon et échalote :

Mouche de l'oignon :	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mildiou :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Le binage des légumes sur le rang se perfectionne Bineuse-camera Lemken. (Photo : Démonstration de binage le 4/05, Sibiril)



Légende :

Dégâts ou risques faibles

Dégâts ou risques moyens

Dégâts ou risques forts





Informations climatiques

Des conditions toujours séchantes caractérisent cette semaine. Les dernières précipitations significatives datent du 8 avril et le déficit hydrique se creuse sur toute la région (-25% à Dinard depuis le début de l'année, -30% St Pol et Paimpol, -50% à Vannes).

En plein champ, les irrigations sont devenues nécessaires pour les nouvelles plantations et reprise des drageons.

Les températures restent modérées sur l'ouest mais pourront s'élever fortement en journée.

Sur le nord Bretagne, les vents vont s'orienter au sud-ouest mais sans amener de pluies importantes.

Des orages sont prévus dans le sud et l'est pouvant apporter localement un peu d'eau en fin de semaine.



Irrigation sur culture bâchée (Photo CA BZH)

Pluviométrie (mm)	Mars	Avril	1-12 Mai
Paimpol(22)	51.4 (61.7)	38.4 (44.3)	1.2 (49.3)
Pleumeur G (22)	42.6 (67.2)	34.8 (41.1)	1.6 (46.5)
Camlez (22)	57.9 (69.9)	39.3 (44.1)	1.2 (49.3)
St Jean du Doigt (29)	43.5 (50.5)	43.0 (46.3)	0.2 (47.2)
Plouenan(29)	50.3 (72.3)	22.4 (44.9)	2.2 (44.9)
Saint Pol (29)	41.9 (58.7)	32.0 (54.1)	0 (45.2)
Plounevez Lochrist (29)	47.1 (56.7)	44.8 (59.2)	0(54.1)
Camaret (29)	34.4 (70.9)	37.3 (70.9)	1.6 (49.2)
Dinard (35)	34.9 (47.3)	37.3 (49.2)	0.8 (46.9)
Vannes (56)	39.4 (70.0)	37.6 (54.0)	4.0(50)

Températures (°C)	Mars	Avril	1-12 Mai
Paimpol(22)	9.7 (7.9)	10.8 (10.1)	13.5 (12.4)
Pleumeur G (22)	9.6 (8.0)	10.5 (10.1)	12.8 (12.5)
Camlez (22)	9.2 (8.1)	9.9 (10.2)	12.2 (12.4)
St Jean du Doigt (29)	9.5 (8.2)	10.4 (10.3)	13.2 (12.7)
Plouenan (29)	10.3 (8.6)	10.1 (11.0)	13.6 (13.3)
Saint Pol (29)	10.0 (8.3)	10.7 (10.2)	13.3 (12.4)
Plounevez Lochrist (29)	9.8 (8.3)	10.6 (9.9)	13.0 (12.5)
Camaret (29)	10.7 (8.3)	11.9 (10.7)	13.9 (13.0)
Dinard (35)	9.8 (7.9)	10.5 (10.0)	13.7 (13.0)
Vannes (56)	11.2 (9.3)	12.4 (12.0)	15.0 (14.6)

Entre parenthèses : Normales mensuelles saisonnières



Choux

Mouche du chou (*Delia radicum*) :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (sur 7 jours)
Finistère	5 parcelles	Niveau de ponte de mouche : 2.5 mouches/feutrine et pour 7 jours au dessous du seuil de risque.	
Côtes d'Armor	6 parcelles	Pontes de mouche : 5.5 mouches/feutrine et pour 7 jours, 30% des parcelles au dessus des seuils.	
Ille & Vilaine	4 parcelles	Pontes de mouche : 0.67 mouches/feutrine	

Le seuil de risque se situe à **7 mouches/piège/semaine**.

Simulation SWAT 11/05/2022

	vol	pontes	larves	
Theix(56)				Absence ou début
Saint Pol(29)				En cours
Camaret(29)				pic
Pleumeur(22)				
Dinard(35)				

Le vol de mouche diminue sur tous les secteurs, mais reste relativement élevé dans les Côtes d'Armor.

Les légumes racines doivent être maintenus sous bâches.



Œufs de mouche du chou sur piège feutrine (Photo CA BZH)

Altises (*Phyllotreta sp.*) :

Présence à un niveau limité. Peut porter préjudice aux légumes feuilles (Roquette) et aux plants jeunes (à moins de 6 feuilles)

Prophylaxie : La rotation des cultures et le bâchage permettent de limiter les attaques. Mais l'insecte est très mobile et peut infester la parcelle depuis les bordures (Présence de crucifères adventices).

Pucerons :

En régression sur le réseau d'observation.

Choucas, Pigeons, Lièvres et Lapins :

Filets et effaroucheurs sont en place. Signalement fréquent d'attaques sur jeunes plants (Arrachage ou destruction de feuillage.)

Lien de constatation des dégâts : <https://forms.gle/tYERjkKLoJuuXP7q7>

N° vert choucas : 0801 902 369

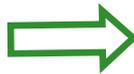
Cécidomyie :

Les émergences se poursuivent à des niveaux encore faibles

Artichaut :

Les plantations de drageons progressent. La reprise des plants est difficile dans certaines parcelles liée à la sécheresse des sols et au vent desséchant. Le désherbage des parcelles avec les produits d'action racinaire semble compromis lié au manque d'humidité.

Etat sanitaire :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Côtes d'Armor	7 parcelles fixes (2 et 3 ans)	Pucerons noirs fréquents (Ailés et petites colonies) sur tout le réseau, entomophthorales encore actifs, insectes auxiliaires également nombreux.	
Finistère	10 parcelles fixes (2eme année)	Pucerons verts : Niveau résiduel faible. Pucerons noirs : 30% des plants avec au moins 1 individu, pas de colonies. Auxiliaires fréquents. Pas d'évolution du mildiou	

Pucerons verts :

Les populations se raréfient sous l'action continue des entomophthorales et des insectes auxiliaires.

Pucerons noirs (*Aphis fabae*):

Les pucerons noirs sont présents dans les secteurs de production du Finistère et des Côtes d'Armor , avec des individus très dispersés dans les parcelles, de petites colonies, mais pas de foyers.

Mildiou (*Bremia lactucae*) :

Le climat sec est défavorable à son évolution. Quelques taches sur variétés 'sensibles'.



Petite colonie d'Aphis fabae (Photo CA BZH)

Le modèle MILART montre un faible risque dans tous les secteurs de production. Certaines parcelles de 2ans enregistrent le second cycle du mildiou.

Variété	Sensibilité mildiou du feuillage	Sensibilité mildiou des capitules
Camus de Bretagne		
Castel		
Petit violet		
Cardinal		
Variétés de semis		

Légende

Peu sensible 

Sensible 

Très sensible 

Sensibilité au mildiou des variétés d'artichaut cultivées en Bretagne

Salades :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	9 parcelles	Vol de pucerons en cours, 4.7 noctuelles/piège, de fortes attaques de Sclérotinia/botrytis sur 1 parcelle. Un peu de tip burn.	

Pucerons (*Nasonovia ribis nigri*):

Le vol de pucerons se poursuit et de petites colonies sont présentes hors bâches. En raison du temps froid et venté, les débâchages d'entretien sont réduits au maximum, ce qui limite l'arrivée des pucerons migrants sur les cultures.

Noctuelles gamma (*Autographa gamma*) :

Le vol de faible intensité (4.7 papillons, moyenne de 3 pièges) . Pas de pontes.

Tip burn :

Le temps sec et le prolongement du bâchage accentue le risque de tip burn.

Les autres facteurs de risque sont : L'arrosage tardif et abondant, la sur-maturité, l'excès d'azote.

Mildiou :

Plusieurs variétés de laitues sans résistances à la race BI37 sont touchées en parcelles bâchées.

Une protection préventive avec des phosphonates de potassium (*biocontrôle*) à un stade précoce (stade 8-10 feuilles) constitue la précaution élémentaire sur toute variété dans le but de protéger les résistances.



Spores de mildiou sur variété de laitue beurre sensible
(Photo CA BZH)

Botrytis et Sclérotinia :

Jusqu'à 10% de pertes sur certaines parcelles proches de la récolte.

Prophylaxie : Suppression des bâches aux premiers symptômes.

Limiter la densité de plantation, profiler les planches pour éviter la stagnation de l'eau d'irrigation, choisir des variétés à port élevé, ne pas trop enfouir les mottes au printemps.



Sclérotinia sur laitue (Photo CA BZH)

Carottes :

Mouche de la carotte (*Psila rosae*):

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	
Finistère	5 parcelles	Plounevez Keremma : 1 , Santec Bois : 0 , Santec Kerellec : 0 , St Pol Tregondern : 0.25 , St Pol Prat Hir : 0.25 , Carantec : 0.75	
Morbihan	3 parcelles	Kervignac : xxx, Plouhinec : xxx, Sulniac : 0	

Le suivi des mouches de la carotte est réalisé à partir de comptages sur pièges chromatiques englués.

Le seuil de risque se situe à **1 mouche/piège/semaine**.

	vol	pontes	larves
Auray (56)			
Saint Pol(29)			
Ploumoguer (29)			
Pleumeur(22)			
Dinard(35)			

Simulation SWAT
11/05/2022

-  Absence ou début
-  En cours
-  pic



Piège chromatique englué pour suivre les vols (Photo CA BZH)

Poursuite du vol de mouche.

La mouche de la carotte est le ravageur principal des ombellifères racines. Les adultes mesurent 4-5mm de long, pattes jaunes, corps noir, ailes à nervures jaunes. Les femelles pondent au sol à proximité des plantes hôtes. Les adultes trouvent refuge dans la végétation haute des bordures et affectionnent les zones boisées. Ils ne restent donc pas en permanence sur les cultures de carotte ou de céleri. En Bretagne on enregistre 2 à 3 générations/an.

La 1ere génération affecte les carottes primeur et les jeunes plants de céleri, qui sont souvent bâchés et subissent peu de dégâts. La seconde génération est très étalée (Juillet/septembre) et provoque des dégâts jusqu'en début d'hiver.

Les œufs éclosent en 10-12 jours et la larve creuse la racine souvent dans ses couches externes. Après 1 mois, la larve se nymphose dans le sol. Les avertissements du risque de mouche, s'effectue à partir de piégeages chromatiques disposés dans les parcelles de carottes.

Prophylaxie : Les rotations sont un moyen prophylactique essentiel contre ce ravageur. Il est également conseillé de procéder aux débâchages d'entretien en matinée quand la mouche vole moins. Le choix (empirique) de parcelles moins exposées et d'un environnement sans abris pour les adultes réduit également les risques.

Oignons et échalotes

Mouche de l'oignon (*Delia antiqua*):

Le modèle SWAT indique un pic de vol de mouche et des pontes.

	vol	pontes	larves
Auray (56)	●	●	●
Saint Pol(29)	●	●	●
Ploumoguier(29)	●	●	●
Pleumeur(22)	●	●	●
Dinard(35)	●	●	●

- Absence ou début
- En cours
- pic

Simulation SWAT
11/05/2022



Mildiou sur oignon (Photo CA BZH)

Mildiou (*Peronospora destructor*)

Sur échalote : Des spores sont régulièrement observées depuis le 25 avril sur des plants non trempés à l'eau chaude. Sur les variétés sensibles, une protection est nécessaire. Elle n'est pas utile sur les variétés résistantes (Molène, Méloine)

Sur oignon, implanté en mottes ou en bulbilles, le risque est également significatif.

Le modèle MILONI (CTIFL-DGAL) indique des contaminations légères entre le 2 et le 5 mai et confirme des sorties de taches le 24 avril (G1) et depuis le 3 mai (G2). La G3 est en cours d'incubation.



Plant d'échalote virosé (Photo CA BZH)

Viroses :

Présence d'une proportion élevée de plants virosés en échalotes. Lien probable avec les infestations importantes de pucerons porteurs de virus en 2021.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA BZH, TSM.

Direction de publication

Chambre d'agriculture de Bretagne, 12 Avenue du Général
Borgnis Desbordes BP 398 Vannes 56009

Lise Lollivier, animatrice filière, Tel : 06 31 11 48 05

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon

Nicolas Mezencev, animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE, TSM